

PROGRAMME DE FORMATION

Certificat

« Assistanat en Maîtrise d'Ouvrage Immobilière » (11 jours – 77h)

La certification labellisée par l'École des Ponts ParisTech a été créée pour répondre aux évolutions du métier d'assistanat à la maîtrise d'ouvrage. En matière de maîtrise d'ouvrage et plus particulièrement celle rattachée à l'habitat social, la multitude d'interlocuteurs que constitue l'écosystème de la construction complexifie l'exercice du métier. Les difficultés résident tant à l'interne qu'à l'externe. Les assistant(e)s doivent gérer des situations complexes dans des délais contraints ponctués par le projet et apporter des préconisations avant la décision de l'expert.

Les six modules de formation fournissent une photographie complète et détaillée de l'assistanat en maîtrise d'ouvrage immobilière aujourd'hui ; ils abordent successivement l'ensemble des thématiques pour rester efficient dans son métier.

Sélection des candidats		
Module 1	LE METIER D'ASSISTANT MAITRISE D'OUVRAGE	1 ^{er} -2-3/04/2019
Module 2	LES DIFFERENTES PHASES D'UN PROJET DE BATIMENT EN NEUF ET EN REHABILITATION	15-16/05/2019
Module 3	LA PLACE ET LE ROLE DES PARTIES PRENANTES	4-5/06/2019
Module 4	LES FINANCEMENTS DU LOGEMENT	26-27/06/2019
Module 5	LES ETAPES ET LA REGLEMENTATION D'UN PROJET DE CONSTRUCTION NEUF ET REHABILITATION	10/09/2019
Examen	ANALYSE D'UNE ETUDE DE CAS D'UN PROGRAMME IMMOBILIER ET SOUTENANCE DEVANT JURY	10/09/2019
Module 6	SYNTHESE ET TRANSFERT EN SITUATION DE TRAVAIL	À définir

Modalités de sélection des candidats

Pour ce certificat, Ponts Formation Conseil vise un public composé de candidat(e)s répondant aux prérequis d'admissibilités suivants :

- ✓ Un niveau de diplôme supérieur ou égal au niveau III (Bac+2).
- ✓ Une expérience de 3 à 5 années en maîtrise d'ouvrage sur un poste d'assistant construction, technique ou de service.
- ✓ Des candidat(e)s dont le profil ne correspond pas à ce descriptif peuvent être admis(es) sur avis motivé du jury si leur niveau de qualification, d'expérience et de motivation le justifie.

Financement de la formation

Deux dispositifs de formation à mobiliser de manière complémentaires :

- ✓ **CPF du candidat (code : 206807)**: montage du dossier au plus tard 2 mois avant le début de la formation sur <https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/>
- ✓ **Fonds Paritaire de formation des esh**

Composition du dossier

Le recrutement des candidat(e)s se fait sur dossier comprenant :

- ✓ Le détail des formations (initiales et continues) suivies par le/la candidat(e),
- ✓ L'expérience professionnelle,
- ✓ Une lettre de motivation exposant la cohérence du projet professionnel.

Ce dossier est complété, le cas échéant, par des échanges entre le responsable de programme et le/la candidat(e) pour s'assurer du niveau, de la motivation et de l'adéquation entre le programme et le projet professionnel du candidat.

Date limite de dépôt de dossier : 1^{er} mars 2019

Date de réponse de l'ENPC : 20 mars 2019





PROGRAMME DE FORMATION

Certificat

« Assistanat en Maîtrise d'Ouvrage Immobilière » (11 jours – 77h)

Evaluation des stagiaires en vue de l'obtention du certificat

La délivrance du certificat est prononcée après avis du jury.

L'évaluation portera sur :

- Les modalités d'évaluation de chaque module du certificat sont assurées par une note de développement en intersession M1 et M2 ainsi que des QCM à l'issue des autres modules de formation.
- D'un examen à l'issue du cursus de formation :
 - Un dossier professionnel sera remis au candidat. Après en avoir pris connaissance, il devra y repérer les anomalies.
 - Dans un second temps, les anomalies relevées seront analysées et un correctif sera proposé en lien avec les différents modules de la formation.
 - A l'issue, le travail d'analyse sera présenté devant le jury.

La délivrance du certificat est prononcée après avis du jury composé :

- Président du jury :
 - ❖ Didier CHANAL, Responsable méthodes et conduite de projet, CEREMA
- Jury 2 :
 - ❖ Laurent BOULEUX, Responsable de l'unité Bâtiments durables, DDT de Charente
- Jury 3 :
 - ❖ Un adhérent des ESH, profil chef de service

Les conditions d'obtention du certificat « Assistanat Maîtrise d'Ouvrage » :

Les notes sont réparties comme suit :

Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5	Examen	Module 6
Le métier d'assistant maîtrise d'ouvrage	Les différentes phases d'un projet de bâtiment en neuf et en réhabilitation	La place et le rôle des parties prenantes	Les financements du logement	Les étapes et la réglementation d'un projet de construction neuf et réhabilitation	Analyse d'une étude de cas d'un programme immobilier et soutenance devant jury	Synthèse et transfert en situation de travail
50 %					50 %	Pas d'évaluation

L'obtention du certificat est conditionnée à une moyenne minimum de 10/20, la certification définitive est soumise à la validation du Comité d'Enseignement et de Recherche de l'école des Ponts qui se réunira une fois par trimestre.





PROGRAMME DE FORMATION

Certificat

« Assistanat en Maîtrise d'Ouvrage Immobilière » (11 jours – 77h)

MODULE N°	1	DUREE (en heures)	7
------------------	----------	--------------------------	----------

INTITULE DU MODULE
LE METIER D'ASSISTANT MAITRISE D'OUVRAGE

PUBLIC CIBLE
Salariés au sein des organismes de logement social, en particulier : l'assistant Construction, l'assistant de Service, l'assistant Technique. Ce module peut également être ouvert à d'autres profils au sein de l'entreprise.

OBJECTIFS DU MODULE
Comprendre le cadre général d'exercice et le périmètre des fonctions de l'assistant en maîtrise d'ouvrage au regard de celles du chef de projet

COMPETENCES A METTRE EN OEUVRE A L'ISSUE DU MODULE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier sa place et son rôle au sein de son service • Distinguer les rôles attribués aux assistants en charge de la construction et de la réhabilitation

INTITULE	INTERVENANT	DUREE
1. Présentation générale du certificat, des contenus des différents modules. Organisation et méthodologie de travail	Laurent BOULEUX	1:00
2. L'évolution du bâtiment et valeurs ajoutées de l'assistant dans un projet de bâtiment	Laurent BOULEUX	2:00
3. Le code de la construction	Laurent BOULEUX	1:00
4. Les phases d'un projet de bâtiment	Laurent BOULEUX	1:00
5. La place de l'assistant dans un projet de bâtiment	Laurent BOULEUX	1:00
6. La planification	Laurent BOULEUX	1:00
DUREE TOTALE		7 :00

Les thèmes présentés intègrent des exercices pratiques, études de cas et témoignages internes et externes.

MODALITES D'EVALUATION DES STAGIAIRES POUR CE MODULE
Note de développement sur le métier d'assistanat en maîtrise d'ouvrage immobilière

Ce premier module est l'occasion d'exposer le rôle et les missions d'un assistant en maîtrise d'ouvrage. Il s'agit d'identifier le cadre général d'intervention de ses missions et le périmètre rattaché en lien les interlocuteurs internes.



PROGRAMME DE FORMATION

Certificat

« Assistanat en Maîtrise d'Ouvrage Immobilière » (11 jours – 77h)

MODULE N°	2	DUREE (en heures)	14
------------------	----------	--------------------------	-----------

INTITULE DU MODULE
LES DIFFERENTES PHASES D'UN PROJET DE BATIMENT EN NEUF ET EN REHABILITATION

PUBLIC CIBLE
Salariés au sein des organismes de logement social, en particulier : l'assistant Construction, l'assistant de Service, l'assistant Technique. Ce module peut également être ouvert à d'autres profils au sein de l'entreprise.

OBJECTIFS DU MODULE
Comprendre et identifier les différentes phases d'un projet de bâtiment

COMPETENCES A METTRE EN OEUVRE A L'ISSUE DU MODULE
<ul style="list-style-type: none"> Distinguer les différentes étapes d'une opération Prendre en charge la documentation rattachée

INTITULE	INTERVENANT	DUREE
1. Introduction du module et présentation de l'évaluation	Marie-Françoise LOLL	0:30
2. Les études amont, diagnostic et faisabilité	Marie-Françoise LOLL	1:30
3. La sélection des maîtres d'œuvre et autres intervenants	Marie-Françoise LOLL	2:00
4. Les études de projet et les autorisations	Marie-Françoise LOLL	2:30
5. Présentation de la maquette numérique ou BIM	Témoignage	0:30
6. La planification et le suivi	Marie-Françoise LOLL	1:30
7. La sélection des entreprises	Marie-Françoise LOLL	1:30
8. Le suivi de chantier et la réception	Marie-Françoise LOLL	1:30
9. La mise en location et mise en vente	Témoignage	1:00
10. Les outils internes	Témoignage	0:30
11. Evaluation de fin de module	Marie-Françoise LOLL	1:00
DUREE TOTALE		14 :00

Les thèmes présentés intègrent des exercices pratiques, études de cas et témoignages.

MODALITES D'EVALUATION DES STAGIAIRES POUR CE MODULE
QCM

Dans le deuxième module, les stagiaires identifient les étapes d'un projet et les parties prenantes. Il doit permettre de capitaliser l'expertise nécessaire autour des étapes du projet mais également la place et le rôle des acteurs associés.



PROGRAMME DE FORMATION

Certificat

« Assistanat en Maîtrise d'Ouvrage Immobilière » (11 jours – 77h)

MODULE N°	3	DUREE (en heures)	21
------------------	----------	--------------------------	-----------

INTITULE DU MODULE
LA PLACE ET LE ROLE DES PARTIES PRENANTES

PUBLIC CIBLE
Salariés au sein des organismes de logement social, en particulier : l'assistant Construction, l'assistant de Service, l'assistant Technique. Ce module peut également être ouvert à d'autres profils au sein de l'entreprise.

OBJECTIFS DU MODULE
Identifier la place et le rôle du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, de l'entreprise lors de la phase de réalisation d'une opération de construction

COMPETENCES A METTRE EN OEUVRE A L'ISSUE DU MODULE
<ul style="list-style-type: none"> • Définir le rôle détenu par chacun des acteurs de la construction • Identifier le périmètre de responsabilité de l'ensemble des parties prenantes

INTITULE	INTERVENANT	DUREE
1. Le maître d'ouvrage : composantes, rôles et responsabilités	René BAROUX	3:00
2. Le MOA et ses relations avec ses principaux partenaires	René BAROUX	1:00
3. Le maître d'œuvre : composantes, rôles et responsabilités	René BAROUX	3:00
4. Les entreprises et les groupements : composantes, rôles et responsabilités	René BAROUX	3:00
5. Les autres partenaires de la construction : composantes, rôles et responsabilités	René BAROUX	5:30
6. Etudes de cas et travaux en sous-groupe	René BAROUX Témoignage	7:00
DUREE TOTALE		21 :00

Les thèmes présentés intègrent des exercices pratiques, études de cas et témoignages.

MODALITES D'EVALUATION DES STAGIAIRES POUR CE MODULE
QCM

L'objectif du troisième module est d'identifier le périmètre de responsabilité de l'ensemble des parties prenantes et de définir le rôle détenu par chacun des acteurs de la construction.





PROGRAMME DE FORMATION

Certificat

« Assistanat en Maîtrise d'Ouvrage Immobilière » (11 jours – 77h)

MODULE N°	4	DUREE (en heures)	7
------------------	----------	--------------------------	----------

INTITULE DU MODULE
LES FINANCEMENTS DU LOGEMENT

PUBLIC CIBLE
Salariés au sein des organismes de logement social, en particulier : l'assistant Construction, l'assistant de Service, l'assistant Technique. Ce module peut également être ouvert à d'autres profils au sein de l'entreprise.

OBJECTIFS DU MODULE
Comprendre les mécanismes financiers du logement

COMPETENCES A METTRE EN OEUVRE A L'ISSUE DU MODULE
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le circuit de financement d'un projet locatif et d'accession sociale • Comprendre la structuration des aides et de la politique en vigueur • Gérer les coûts aux différentes étapes du projet

INTITULE	INTERVENANT	DUREE
1. Présentation et appropriation des outils internes	Témoignage	1:00
2. Le circuit du financement locatif	Frédéric NOBLE	1:30
3. Le circuit du financement de l'accession sociale	Frédéric NOBLE	1:30
4. Les mécanismes des aides et de la politique	Frédéric NOBLE	0:30
5. Les postes de coûts d'un projet	Frédéric NOBLE	0:30
6. Le montage financier d'un projet	Frédéric NOBLE Témoignage	2:00
DUREE TOTALE		7 :00

Les thèmes présentés intègrent des exercices pratiques, études de cas et témoignages.

MODALITES D'EVALUATION DES STAGIAIRES POUR CE MODULE
Etude de cas

L'objectif du troisième module est d'identifier le circuit de financement d'un projet locatif et d'accession sociale et de comprendre la structuration des aides et de la politique en vigueur afin de gérer les coûts aux différentes étapes du projet.



PROGRAMME DE FORMATION

Certificat

« Assistanat en Maîtrise d'Ouvrage Immobilière » (11 jours – 77h)

MODULE N°	5	DUREE (en heures)	14
------------------	----------	--------------------------	-----------

INTITULE ET CATEGORIE DU MODULE

LES ETAPES ET LA REGLEMENTATION D'UN PROJET DE CONSTRUCTION NEUF ET REHABILITATION

PUBLIC CIBLE

Salariés au sein des organismes de logement social, en particulier : l'assistant Construction, l'assistant de Service, l'assistant Technique. Ce module peut également être ouvert à d'autres profils au sein de l'entreprise.

OBJECTIFS DU MODULE

Distinguer les étapes et la réglementation d'un projet

COMPETENCES A METTRE EN OEUVRE A L'ISSUE DU MODULE

- Distinguer les éléments d'un programme
- Adopter la bonne démarche d'application de la réglementation

INTITULE	INTERVENANT	DUREE
1. Distribution du programme, présentation de l'opération et décomposition du programme	Laurent BOULEUX	J1 Matin
2. Présentation de la loi MOP (diapos 1 à 18)	Nicole SITRUK Laurent BOULEUX	J1 Matin
3. Présentation des missions de maîtrise d'œuvre (46 à 57 / 62, 64 à 67) et procédures de choix (99 à 116)	Nicole SITRUK Laurent BOULEUX	J1 Matin
4. Programmation et évolution dans les études (jusqu'à l'APD) (19 à 24 + 82 et 83)	Nicole SITRUK Laurent BOULEUX	J1 Matin
5. Exercice d'application sur la mécanique du marché d'ingénierie	Laurent BOULEUX	J1 Matin
6. Le marché d'ingénierie pendant la phase travaux	Nicole SITRUK Laurent BOULEUX	J1 Après-midi
7. Exercice d'application sur le respect des coûts	Nicole SITRUK Laurent BOULEUX	J1 Après-midi
8. Les assurances obligatoires	Laurent BOULEUX	J2 Matin
9. La réglementation incendie	Laurent BOULEUX	J2 Matin
10. La réglementation handicap	Laurent BOULEUX	J2 Matin
11. Le contexte de développement durable	Laurent BOULEUX	J2 Matin
12. Les réglementations thermiques	Laurent BOULEUX	J2 Après-midi
13. Témoignage du juriste : droits et devoirs des locataires, les obligations du propriétaire bailleur et le processus des achats	Témoignage	J2 Après-midi
14. Evaluation du module : quiz	Laurent BOULEUX	J2 Après-midi

Les thèmes présentés intègrent des exercices pratiques, études de cas et témoignages.

MODALITES D'EVALUATION DES STAGIAIRES POUR CE MODULE

Quiz

Ce module 5 vise à apporter un socle théorique et pratique sur les aspects réglementaires et financiers en lien avec les spécificités de leur environnement (locatif et accession sociale).



PROGRAMME DE FORMATION

Certificat

« Assistanat en Maîtrise d'Ouvrage Immobilière » (11 jours – 77h)

MODULE N°	Examen	DUREE (en heures)	7
------------------	---------------	--------------------------	----------

INTITULE ET CATEGORIE DU MODULE

Analyse d'une étude de cas d'un programme immobilier

PUBLIC CIBLE

Salariés au sein des organismes de logement social, en particulier : l'assistant Construction, l'assistant de Service, l'assistant Technique. Ce module peut également être ouvert à d'autres profils au sein de l'entreprise.

OBJECTIFS DU MODULE

- Procéder aux épreuves d'évaluation des compétences acquises
- Matérialiser la fin du cycle du certificat
- Donner du sens aux acquis et valoriser l'engagement des salariés

COMPETENCES A METTRE EN OEUVRE A L'ISSUE DU MODULE

Intégrer l'ensemble des connaissances et compétences acquises lors du processus de professionnalisation

INTITULE	INTERVENANT	DUREE
1. Etude de cas devant jury	Jury (Laurent BOULEUX, Didier CHANAL, un invité)	7:00
DUREE TOTALE		7 :00

MODALITES D'EVALUATION DES STAGIAIRES POUR CE MODULE

Dossier professionnel permettant d'analyser des anomalies relevant des différents modules étudiés
Exposé devant le jury et questions/réponses avec le candidat.





PROGRAMME DE FORMATION

Certificat

« Assistanat en Maîtrise d’Ouvrage Immobilière » (11 jours – 77h)

MODULE N°	6	DUREE (en heures)	7
------------------	----------	--------------------------	----------

INTITULE ET CATEGORIE DU MODULE

SYNTHESE ET TRANSFERT EN SITUATION DE TRAVAIL

PUBLIC CIBLE

Salariés au sein des organismes de logement social, en particulier : l’assistant Construction, l’assistant de Service, l’assistant Technique. Ce module peut également être ouvert à d’autres profils au sein de l’entreprise.

OBJECTIFS DU MODULE

- Synthétiser les sujets vus dans chaque module
- Valoriser ses acquis professionnels dans le contexte du travail

COMPETENCES A METTRE EN OEUVRE A L’ISSUE DU MODULE

Intégrer l’ensemble des connaissances et compétences acquises lors du processus de professionnalisation

INTITULE	INTERVENANT	DUREE
1. Synthèse et rétrospective	Laurent BOULEUX	2:00
2. Travail en sous-groupe et individuel	Laurent BOULEUX	2:00
3. Cérémonie de remise des certificats	Cyril CARROZZA	3:00
DUREE TOTALE		7 :00

Les thèmes présentés intègrent des exercices pratiques.

MODALITES D’EVALUATION DES STAGIAIRES POUR CE MODULE

Pas d’évaluation

